****

**Déclaration d’Haïti**

**37ème session du Groupe de travail**

**Janvier 2021**

**Examen périodique Universel - Conseil des droits de l'homme**

**Saint Vincent et les Grenadines**

La délégation haïtienne souhaite la bienvenue à la délégation de Saint Vincent et des Grenadines, un pays frère membre de la CARICOM, à l’occasion de son 3e passage à l’EPU.

Haïti félicite Saint Vincent de sa coopération avec le mécanisme de l’EPU en dépit d’un contexte difficile marqué par la pandémie de Covid 19 et par l’éruption en avril dernier du volcan La Soufrière qui a causé pas mal de dégâts sur l’ile.

Haïti note avec satisfaction la mise en place d’ un organe central chargé des rapports et du suivi qui travaille en consultation avec d’autres parties prenantes en vue de faciliter au pays la préparation ou l’élaboration des rapports nationaux en matière de droits de l’homme. Notre délégation souhaite également que la compétence de cet organe soit élargi pour permettre à SVG de répondre à d’autres obligations internationales notamment les rapports dus dans le cadre de l’OIT.

Dans un esprit constructif, Haïti souhaite formuler 3 recommandations à Saint Vincent

1**-Instituer et opérationnaliser l’institut national des droits de l’homme conforme avec les principes de Paris, en consultation avec les parties prenantes en particulier les organisations de droits humains.**

**2- soutenir, par des politiques économiques et sociales, l'institution de la famille et la préservation des valeurs familiales ;**

3- **prendre des mesures concrètes et durables pour lutter contre les effets négatifs du changement climatique**

Haïti souhaite plein succès à SVG dans la mise en œuvre des recommandations du 3e cycle tout en demandant à la Communauté internationale d’appuyer l’ile dans ses efforts de reconstruction.

Je vous remercie.